

Numéro	DL200630-LM01	 Illkirch-Graffenstaden
Nature de l'acte	Délibération	
Matière	Institutions et vie politique – Désignation des représentants	
Objet	Désignation des représentants au comité de suivi du centre socioculturel « Le Phare de l'Ill »	

VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Extrait du registre des délibérations Conseil Municipal du 10 juillet 2020

L'an deux mil vingt le dix juillet à 19 heures 00, le Conseil Municipal s'est réuni, à l'Illiad - en session ordinaire -, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Thibaud PHILIPPS, Maire.

Etaient présents :

PHILIPPS Thibaud, SAIDANI Lamjad, SEIGNEUR Sylvie, SCHEUER Serge, BONN Catherine, KOUJIL Ahmed, HERR Isabelle, RICHARD Yvon, HAAS Philippe, GALLER Lisa, PFISTER Luc, KIRCHER Jean-Louis, FRUH Hervé, STEINHART André, KIEHL Fabrice, HEIM Valérie, CLAUS Stéphanie, MASSÉ-GRIESS Dominique, HERBEAULT Cédric, DREYFUS Elisabeth, DABYSING Davina, FRIDLI Antoine, FROEHLY Claude, CASTELLON Martine, LELEU Bénédicte, BACHMANN Emmanuel, MAGDELAINE Séverine, DESCHAMPS Arnaud, GENDRAULT Pascale, LEVY Thomas, RIMLINGER Barbara, BEAUJEU Rémy

Etaient excusés :

- Madame Marie RINKEL ayant donné procuration à Monsieur Lamjad SAIDANI
- Madame Marie COMBET-ZILL ayant donné procuration à Monsieur Thibaud PHILIPPS
- Madame Sandra DIDELOT ayant donné procuration à Monsieur Serge SCHEUER

Nombre de conseillers présents :	32
Nombre de conseillers votants :	35
Date de convocation et affichage :	3 juillet 2020
Date de publication délibération :	16 juillet 2020
Date de transmission au Contrôle de Légalité :	16 juillet 2020

XXIII. DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU COMITÉ DE SUIVI DU CENTRE SOCIOCULTUREL « LE PHARE DE L'ILL »

Afin de veiller à l'application du contrat de projet social signé avec la CAF et de son contrat d'objectifs signé avec le Département, il a été créé un comité de suivi du Phare de l'Ill.

Ce comité de suivi est composé :

- du maire ou de son représentant
- du président de l'association des usagers du centre socioculturel
- de quatre élus de la Ville d'Illkirch-Graffenstaden
- de quatre représentants de l'association des usagers qui alimentent la réflexion du centre socioculturel
- de responsables des services concernés (direction des solidarités et centre socioculturel)
- d'un représentant du Conseil départemental
- d'un représentant de la CAF
- d'un représentant de la fédération départementale des centres sociaux
- d'un représentant des salariés

Après avoir décidé à l'unanimité, conformément aux dispositions de l'article L2121-21 du CGCT, de ne pas recourir au scrutin secret,

Il est proposé au conseil municipal de désigner quatre membres titulaires et quatre membres suppléants pour siéger au sein de ce comité de suivi du centre socioculturel.

Membres titulaires	Membres suppléants
Lisa GALLER	Marie RINKEL
Ahmed KOUJIL	Sandra DIDELOT
Lamjad SAIDANI	Philippe HAAS
Sylvie SEIGNEUR	Yvon RICHARD

**Le conseil municipal,
après en avoir délibéré,
adopte la présente délibération.**

Numéro	DL200630-LM01	2/2
Matière	5.3.Institutions et vie politique - Désignation des représentants	

- Pour :** **25** PHILIPPS Thibaud, SAIDANI Lamjad, SEIGNEUR Sylvie, SCHEUER Serge, BONN Catherine, KOUJIL Ahmed, HERR Isabelle, RICHARD Yvon, RINKEL Marie, HAAS Philippe, GALLER Lisa, PFISTER Luc, KIRCHER Jean-Louis, FRUH Hervé, STEINHART André, KIEHL Fabrice, COMBET-ZILL Marie, HEIM Valérie, CLAUS Stéphanie, MASSÉ-GRIESS Dominique, DIDELOT Sandra, HERBEAULT Cédric, DREYFUS Elisabeth, DABYSING Davina, FRIDLI Antoine
- Contre :** **6** FROEHLY Claude, CASTELLON Martine, LELEU Bénédicte, BACHMANN Emmanuel, MAGDELAINE Séverine, DESCHAMPS Arnaud
- Abstentions :** **4** GENDRAULT Pascale, LEVY Thomas, RIMLINGER Barbara, BEAUJEUX Rémy

Pour extrait conforme
Le Maire
Thibaud PHILIPPS

